



Accueil / Economie / Social

Efforts

Salaires dans l'hôtellerie-restauration : le patronat prêt à augmenter l'addition

Face aux revendications des salariés, les organisations patronales ont accepté une hausse de 16 % de la grille des salaires, afin de repositionner tous les échelons au-dessus du smic. Mitigés sur ces propositions, les syndicats ont jusqu'au 17 janvier pour se prononcer.



Photo d'illustration. (Ryan McVay/Getty Images)

par [Anne-Sophie Lechevallier](#)

publié le 20 décembre 2021 à 19h14

Il en aura fallu des événements pour que les organisations patronales de l'hôtellerie, des cafés et de la restauration (HCR) se résignent à lâcher, un peu. Des salariés qui fuient par centaines de milliers depuis le début de la pandémie, un nombre de [postes à pourvoir](#) qui explose, une charge de travail intenable pour les employés qui restent, une pression des pouvoirs publics qui ont maintenu le secteur sous perfusion dans le cadre «*du quoi qu'il en coûte*»... Les employeurs, au pied du mur cette fois, n'avaient plus d'autre choix que de discuter la grille de salaires.

«Effort historique en période de crise»

Il y avait du boulot. La dernière fois que le sujet avait fait l'objet d'une signature entre partenaires sociaux, c'était en 2018. Trois ans plus tard, cinq échelons concernant 80 % des salariés correspondent à des montants inférieurs au smic horaire. Conséquence : les employeurs, ne pouvant pas les rémunérer en deçà du minimum légal, les laissent coincés des années au

smic, sans aucune perspective. D'autant que la convention collective ne prévoit dans son paragraphe sur *«la prise en compte de l'expérience professionnelle»* le passage automatique à un échelon supplémentaire que pour les salariés du tout premier échelon après *«trois ans de services continus»*.

Au bout de deux réunions, le 18 novembre et le 16 décembre, les quatre  représentants patronaux ont mis à la signature leur proposition finale : une  hausse moyenne de 16,3 % pour l'ensemble de la grille, plus marquée pour les échelons élevés. Le premier échelon passerait ainsi de 9,98 euros à 11,01 euros bruts de l'heure, soit 4,1 % au-dessus du montant du smic revalorisé le 1er janvier 2022. Cet écart entre le minimum conventionnel et le smic pourrait rapidement se réduire, puisque si la hausse de l'inflation se poursuit dans les prochains mois, elle entraînera automatiquement celle du smic. Ce point, les organisations professionnelles ne le mentionnent pas dans leur communiqué du 16 décembre, préférant se complimenter sur leur *«effort historique [...] en cette période de crise et d'incertitudes économiques pour les entreprises du secteur»*.

«Important bénéficiaire»

«Il fallait bien qu'ils aient des résultats à présenter à Elisabeth Borne», pointe Stéphane Fustec, à la CGT Commerce. En tout cas, la ministre du Travail a rapidement fait connaître sa réaction : *«Je salue l'accord qui a été soumis à la signature. Les hausses sur la table ne sont pas négligeables.»* Le changement de ton est notable, après des semaines passées à mettre la pression sur les employeurs de cette branche classée parmi les plus mauvaises élèves et à rappeler l'effort public consenti pour compenser les semaines de fermeture liées au Covid.

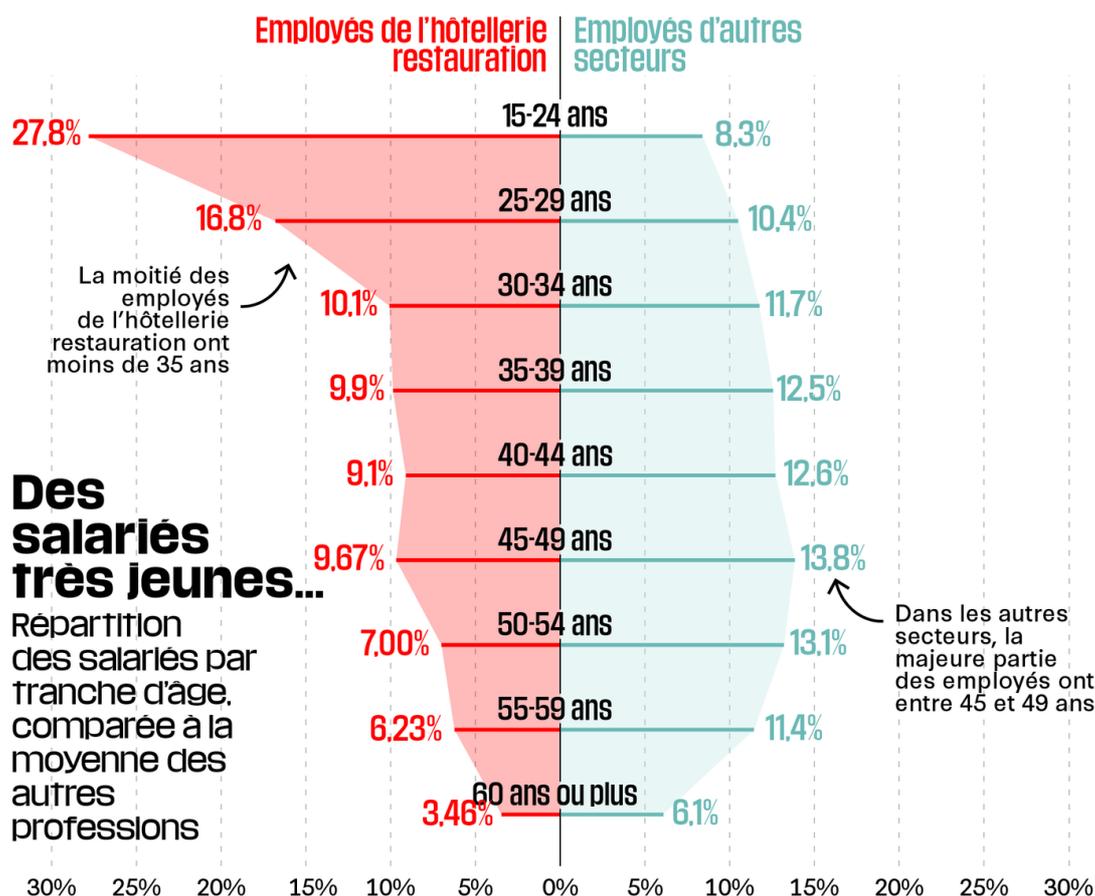
Le secteur a été *«de très loin le plus important bénéficiaire des mesures de soutien»*, calcule-t-on à Bercy, avec, au dernier pointage, 13,1 milliards d'euros reçus avec le fonds de solidarité, 1 milliard en exonérations de cotisations patronales, 1,42 milliard en aide au paiement de cotisations

salariales, 8 à 9 milliards au titre de l'activité partielle, et 11 milliards de prêts garantis par l'Etat... Hervé Becam, le vice-président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih), se défend d'avoir répondu à la pression du gouvernement : «*Ces rappels à l'ordre n'ont pesé en rien dans nos propositions*», «*faire l'effort du salaire*» était «*nécessaire pour redonner un peu d'attractivité à nos métiers*».



Hôtellerie restauration Portrait-robot d'une profession

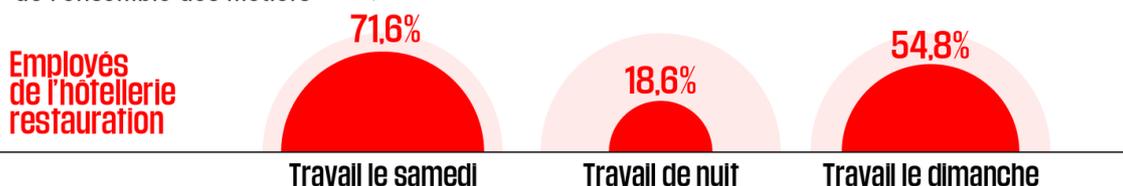
employés et agents de maîtrise hôtellerie et restauration



7 employés sur 10 de l'hôtellerie et restauration travaillent le samedi, deux fois plus que la moyenne de l'ensemble des métiers

... avec des horaires décalés

Part de salariés travaillant en horaires décalés



Employés
d'autres
secteurs

38,8%

Travail le samedi

9,4%

Travail de nuit

21,3%

Travail le dimanche

... et des contrats précaires

Part des salariés selon leur contrat de travail

29,1%

A temps partiel

18,5%

En CDD

Employés de l'hôtellerie restauration

16,7%

A temps partiel

11,5%

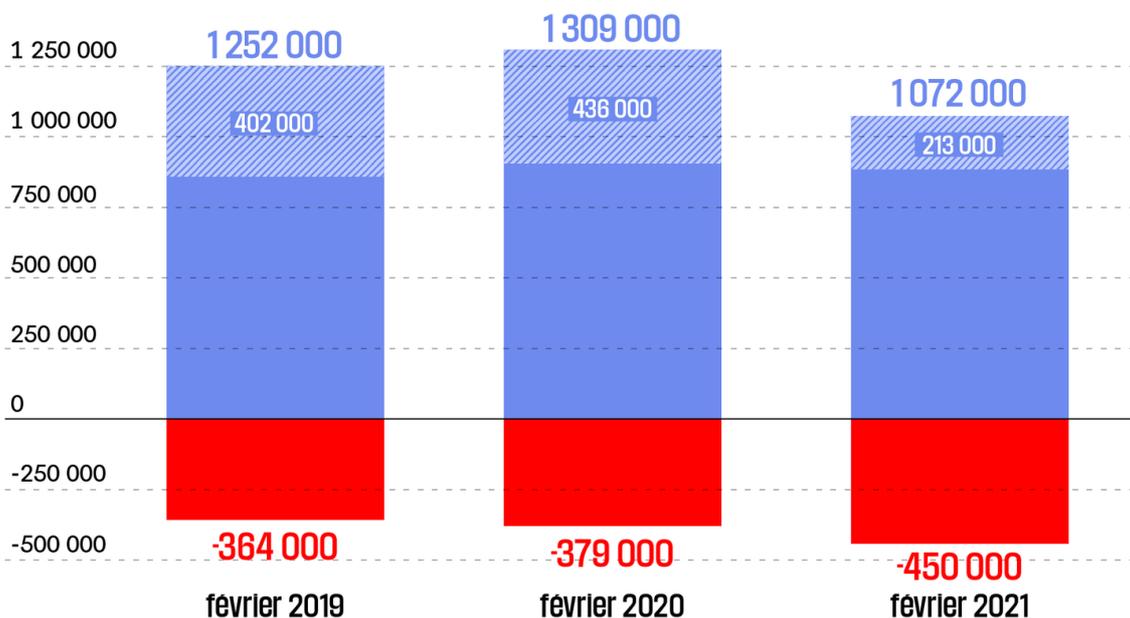
En CDD

Employés d'autres secteurs

Une perte de salariés conséquente par rapport à 2020

Nombre de salariés gagnés et perdus depuis février 2019

■ Nombre de salariés ■ dont nouveaux entrants ■ Salariés sortants



Source : Dares et enquête Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2017 à 2019, traitement Dares.

Infographie : Hôtellerie restauration - Portrait-robot d'une profession (Alice

Présidentielle

Politique

International

CheckNews Culture

Idées et Débats

Mon compte



Menu



... s'opposera pas non plus. Stéphane Dayan, secrétaire nationale de la CFDT Services, regrette : « Ces montants, le problème de l'attractivité n'est pas résolu, mais on ne s'opposera pas pour autant à ce que les salariés touchent 50 euros

 supplémentaires par mois. » Il regrette : « C'est dommage, c'était un moment historique puisque dans cette branche, on ne négocie que tous les quinze ans. »

Chez FO – qui pèse 26,8 % –, la position n'est pas encore arrêtée. Nabil Azzouz, le secrétaire fédéral HCR, détaille : « C'est aux équipes de se prononcer, mais, pour l'instant, nous ne sommes pas signataires, car la réponse n'est pas à la hauteur des enjeux. Je ne pense pas qu'on ira jusqu'à l'opposition car cette grille n'est pas indécente. »

A lire aussi

Dans le BTP et la restauration, bas salaires et manque de formation font la pénurie

Economie 12 nov. 2021

Le seul paraphe de la CFDT – 30,9 % – pourrait faire adopter la nouvelle grille. Alors que la Confédération militait pour une hausse moyenne de 25 % (hors cadres), ou pour la fin des mesures dérogatoires pour le paiement des heures supplémentaires (rémunérées après la 40e heure 20 % de plus au lieu de 50 % dans le droit commun), Stéphanie Dayan, secrétaire nationale de la CFDT Services, pose des lignes rouges : « Pour l'instant, nous ne sommes pas signataires sans engagement écrit du patronat de négocier sur les conditions de travail, sinon c'est un chèque en blanc et les salariés vont continuer à crever à petit feu. Les organisations patronales osent assurer que trois dates ont été bloquées pour négocier. C'est faux, elles ont balayé ces points en réunion, indiquant clairement qu'elles ne partageaient pas notre ordre du jour. »

La rémunération n'est en effet pas le seul repoussoir pour ces métiers. Quand sept salariés ou ex-salariés sur dix répondent que la revalorisation du salaire les ferait rester ou revenir, quatre sur dix cite la fin du travail en coupure, dans un sondage réalisé auprès de 6 000 personnes par le magazine professionnel *Hôtellerie restauration* en octobre. A l'Umih, Hervé Becam voit la négociation salariale comme un «*préalable*» : «*Nous avons conscience que les salaires ne sont pas la seule cause de la pénurie. Nous avons refusé de fixer un ordre du jour précis, mais nous sommes prêts à travailler sur le partage de la valeur, le bien-être au travail ou l'égalité hommes-femmes.*» La CGT n'y croit guère. «*Je ne pense pas qu'on négociera sur quoi que ce soit de plus, déplore Stéphane Fustec. Là il y a la pression politique et médiatique, mais dès que l'actualité sera retombée, cela repartira dans les mêmes travers que nous connaissons depuis des années.*» Rue de Grenelle, on assure que la ministre restera «*très attentive*» aux conditions de travail. La prochaine rencontre entre partenaires sociaux est fixée au 22 février.

SMIC

Dans la même rubrique



Amazon à Saint-Priest : Jérémie Paglia, agent de tri passé des honneurs au game over

19 déc. 2021 [abonnés](#)

Grève de la SNCF : «J'ai eu peur qu'on ne puisse pas rejoindre notre famille»

Social 17 déc. 2021

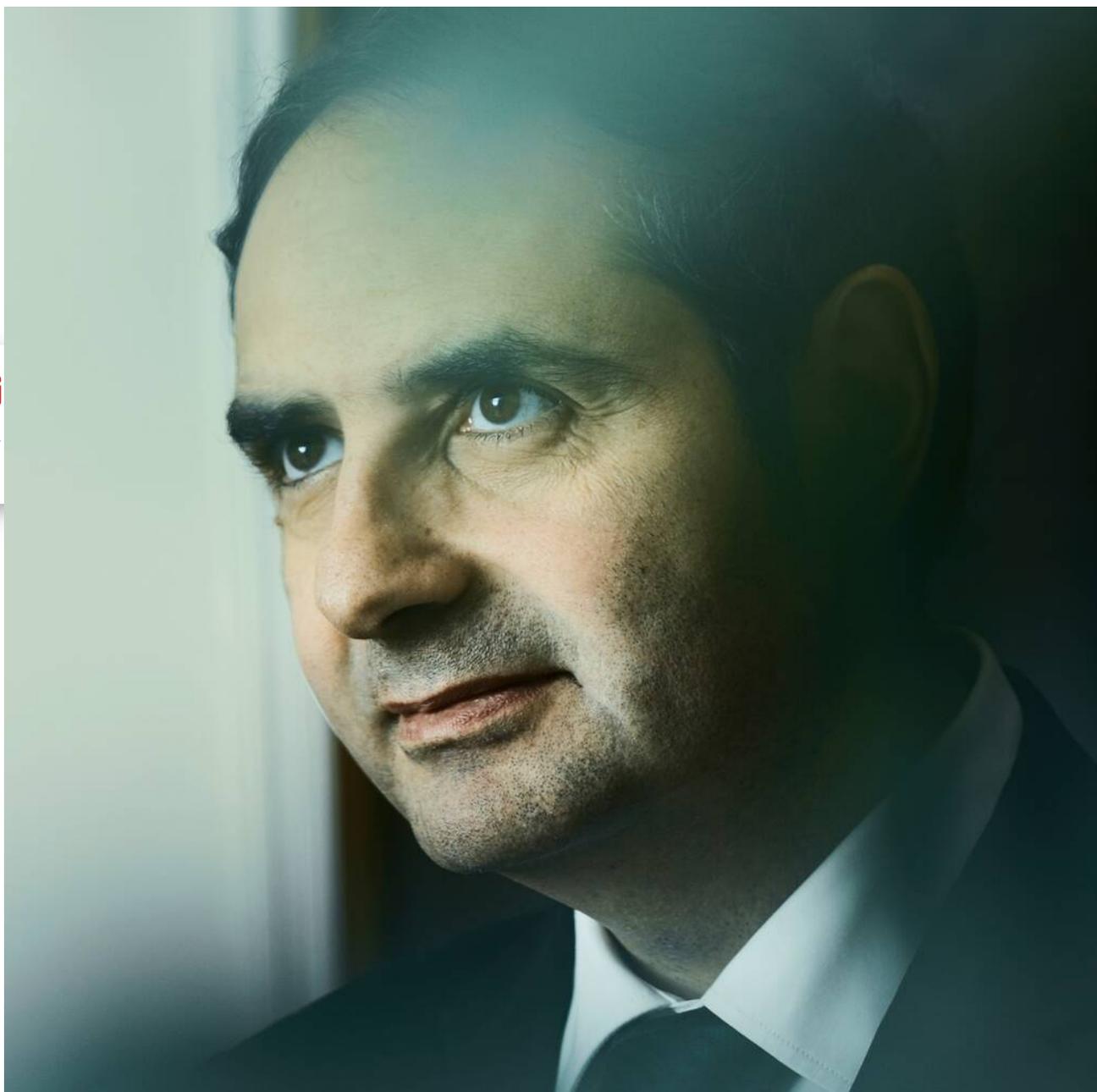
Le pull moche de Noël ou «la revanche des ringards»

Economie 17 déc. 2021

La liquidation de la fonderie MBF Aluminium confirmée en appel

Social 16 déc. 2021

Le portrait du jour



Sciences

Elie Korchia, sacrée défense

20 décembre 2021 **abonnés**

Archives

Services

S'abonner

Les Unes

La boutique

Contactez-nous

Donnez-nous votre avis

Foire aux questions

Proposer une tribune

Conditions générales

[Mentions légales](#)

[Charte éthique](#)

[CGVU](#)

[Protection des données personnelles](#)

[Gestion des cookies](#)

[Licence](#)

Où lire Libé?



[Lire le journal](#)



[Les newsletters](#)

[Application sur Android](#)

[Application sur iPhone / iPad](#)

